

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Règlement numéro <-2024 autorisant des dépenses en immobilisations concernant des travaux d'infrastructure, de bâtiments et divers autres travaux ainsi que l'achat d'équipement et de véhicules pour une dépense de 16 178 500 \$ et un emprunt de 15 878 500 \$, incluant les frais d'escompte et d'émission

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Granby désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) (ci-après « LCV »);

ATTENDU QUE le montant total des emprunts autorisée par la municipalité aux termes d'un règlement visé au paragraphe 2^o du 2^e alinéa de l'article 544 de la LCV, pour l'exercice financier en cours n'excède pas 0,25 % de la R.F.U. de la municipalité, le tout comme l'indique l'attestation de la trésorière jointe au présent règlement comme annexe « A »;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 2 décembre 2024;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé le 2 décembre 2024, le tout conformément à l'article 356 de la LCV;

LE < 2024, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisation pour un montant total de seize millions cent soixante-dix-huit mille cinq cents dollars (16 178 500 \$), selon la description des travaux et coûts estimatifs jointe au présent règlement comme annexe « B ».
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de quatre millions six cent soixante-dix-neuf mille dollars (4 679 000 \$) sur une période de vingt (20) ans, une somme de six millions trois cent huit mille cinq cents dollars (6 308 500 \$) sur une période de quinze (15) ans, une somme de quatre millions trois cent trente mille dollars (4 330 000 \$) sur une période de dix (10) ans et une somme de cinq cent soixante et un mille dollars (561 000 \$) sur une période de cinq (5) ans.
4. Le conseil affecte à même la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels une somme de trois cent mille dollars (300 000 \$), pour les divers travaux mentionnés à la rubrique intitulée « B-1 – Travaux d'infrastructure et terrains de jeux » de l'annexe « B ».
5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant les termes de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

Granby, ce

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

ANNEXE « A »

Règlement numéro <-2024 autorisant des dépenses en immobilisations concernant des travaux d'infrastructure, de bâtiments et divers autres travaux ainsi que l'achat d'équipement et de véhicules pour une dépense de 16 178 500 \$ et un emprunt de 15 878 500 \$, incluant les frais d'escompte et d'émission

Attestation du trésorier

Je, soussignée, confirme qu'en application du paragraphe 2 du deuxième alinéa de l'article 544 de la *Loi sur les cités et villes*, l'emprunt décrété en vertu du présent règlement et le montant total de tels emprunts décrétés par la municipalité pour l'exercice financier en cours n'excèdent pas le plus élevé entre 100 000 \$ et le montant équivalent à 0,25 % de la richesse foncière uniformisée de la municipalité telle qu'elle est établie, en vertu de la section 1 du chapitre XVIII.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (chapitre F-2.1), selon le dernier sommaire du rôle d'évaluation foncière.

La richesse foncière uniformisée est établie à 12 445 305 411 \$, et en appliquant le taux de 0,25 %, nous obtenons un emprunt maximal de 31 113 264 \$, alors que l'emprunt décrété en vertu du présent règlement est de 15 878 500 \$ et le montant total de tels emprunts pour l'exercice en cours s'élève à 15 878 500 \$.

Signé à Granby, ce 29 novembre 2024.



Original signé numériquement avec CertifiO

La trésorière de la Ville de Granby

Sylvie Chouinard CPA, OMA

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

Granby, ce

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

ANNEXE « B »

Règlement numéro <-2024 autorisant des dépenses en immobilisations concernant des travaux d'infrastructure, de bâtiments et divers autres travaux ainsi que l'achat d'équipement et de véhicules pour une dépense de 16 178 500 \$ et un emprunt de 15 878 500 \$, incluant les frais d'escompte et d'émission

Description des travaux et coûts estimatifs:

	Coûts totaux
<u>B1-Travaux d'infrastructures et terrains de jeux</u>	
Station d'épuration - Décanteurs	1 787 000 \$
Aménagement du parc de la rue des Écoliers - Parc Adrienne-Beaudry	450 000 \$
Aménagement terrains (16) pétanque parc Dubuc	450 000 \$
Aménagement du parc de la rue Denison E - Parc Philippe-Ernest-Thibodeau	400 000 \$
Aménagement du parc rue de l'Hémérocalle - Parc Jacques-Paré	400 000 \$
Aménagement du parc de la Magnone - Parc Roland-Gagné	200 000 \$
Aménagement du parc Gérard-Allard (aire de conservation)	50 000 \$
Remplacement de vannes critiques	50 000 \$
Affectation de la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels	(300 000 \$)
Frais d'escompte et d'émission	70 000 \$
Sous-total du montant emprunt sur 20 ans	3 557 000 \$
<u>B2 - Achat d'équipement</u>	
Génératrice extérieure - CTE	1 100 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	22 000 \$
Sous-total du montant emprunt sur 20 ans	1 122 000 \$
Montant emprunt sur 20 ans	4 679 000 \$

B3-Travaux d'infrastructures

Plan Mobilité Active 2.1	2 625 000 \$
Nouveaux aménagements mobilité active, corridor scolaire école boul. Robert	640 000 \$
Traverse piétonne Langlois/Principale, achats équipements incluant bases de bétons et infrastructures électriques souterraines	530 000 \$
Prolongement de trottoirs	525 000 \$
Bouclage aqueduc rue Denison Ouest	400 000 \$
Aménagements de mobilité active et circulation	300 000 \$
Diverses réfections de trottoirs	300 000 \$
Aménagement de parcs - divers	290 000 \$
Feux de circulation	250 000 \$
Ajout d'éclairage de rue - Projet promoteur	150 000 \$
Inspection et réhabilitation des vannes des déversoirs Laurent et Saint-Urbain	100 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	122 000 \$
Sous-total du montant emprunt sur 15 ans	6 232 000 \$

B4 - Achat d'équipement

Parc Thérèse-Bonin - ajout d'un module de jeux	75 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	1 500 \$
Sous-total du montant emprunt sur 15 ans	76 500 \$

Montant emprunt sur 15 ans	6 308 500 \$
-----------------------------------	---------------------

B5- Travaux sur bâtiments

Réaménagement côté église Saint-Benoît - Centre Richard-Goulet	300 000 \$
Réaménagement des drains de toit	150 000 \$
Réfection toiture au 739 rue Dufferin	100 000 \$
Réparation de deux sections de béton sous une dalle sous-sol bloc B et C	40 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	12 000 \$
Sous-total du montant emprunt sur 10 ans	602 000 \$

B6- Véhicules

Remplacement du camion autopompe citerne 312	950 000 \$
Camion récurer (égouts aqueduc)	750 000 \$
Remplacement de camions 10 roues	500 000 \$
Boîtes épanduses à sel (remplacement)	90 000 \$
Remplacement véhicule 919	60 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	47 000 \$
Sous-total du montant emprunt sur 10 ans	2 397 000 \$

B7- Divers travaux et achats d'équipements

Remplacement des vannes et de membranes aux bassins d'aération	325 000 \$
Remplacement des actuateurs et panneaux de contrôle de la ventilation (soufflante et sous-sol)	200 000 \$
Ajout de compteurs d'eau	150 000 \$
Exerciseurs - parc Poitevin et tables de jeux	150 000 \$
Remplacement des outils de désincarcération	100 000 \$
Remplacement pompes recirculation des boues	90 000 \$
Remplacement des garde-corps autour des dessableurs et fosse d'écume	75 000 \$
Remplacement et ajout de mobilier urbain centre-ville	75 000 \$
Remplacement des 4 soufflantes pour la décantation du plan 60	60 000 \$
Remplacement d'équipement vétustes	30 000 \$
Remplacement d'instruments vétustes	30 000 \$
Télémetrie dans les postes de pompage et les ouvrages de surverses	20 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	26 000 \$

Sous-total du montant emprunt sur 10 ans **1 331 000 \$**

Montant emprunt sur 10 ans **4 330 000 \$**

B8- Divers travaux et achats d'équipements

Revégétalisation emprise route 139 entre Saint-Jude Nord et Saint-Hubert	250 000 \$
Réhabilitation de rues (asphaltage)	200 000 \$
Travaux d'asphaltage de la nouvelle piste multifonction le long de la 139	60 000 \$
Installation toile pour ombrage - Piscine Horner	40 000 \$
Frais d'escompte et d'émission	11 000 \$

Sous-total du montant emprunt sur 5 ans **561 000 \$**

Montant emprunt sur 5 ans **561 000 \$**

Coût total des travaux et d'achats du règlement **16 178 500 \$**

Coût total de l'emprunt **15 878 500 \$**

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

Granby, ce

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe